

Camp de jour 2021



Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston

Connaissance du risque – COVID-19

La Municipalité et ses partenaires, via son programme de camp de jour, s'engagent à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Nous vous référons au lien suivant : https://campsquebec.com/upload/file/DC100-2162_Guide_Prevention_SST_CampsDeJour_accessible_v7.pdf.

Cependant, la Municipalité ne peut garantir que votre ou vos enfants, ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal, ne seront pas infectés par la COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

En inscrivant votre ou vos enfants, vous acceptez les conditions suivantes :

- 1) Je reconnais la nature hautement contagieuse de la COVID-19 et j'assume volontairement le risque que mon ou mes enfants, ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal puissent être exposés ou infectés par la COVID-19 par sa participation aux activités du programme de camp de jour de la Municipalité et ses partenaires.
- 2) Je déclare que la participation de mon ou mes enfants au camp de jour de la Municipalité est volontaire.
- 3) Je déclare que mon ou mes enfants ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal n'a pas ou n'ont pas présentés des symptômes pouvant s'apparenter à la COVID-19 au cours des 14 derniers jours, tels que
 - De la fièvre;
 - Des difficultés respiratoires;
 - Une perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;
 - Un mal de gorge;
 - Un mal de tête;
 - De la douleur musculaire;
 - Une fatigue intense;

- Une perte importante de l'appétit;
 - De la diarrhée.
- 4) Je déclare m'engager à vérifier chaque jour l'état de santé de mon ou mes enfants et m'engage à ne pas le ou les envoyer au camp de jour lorsque celui-ci ou ceux-ci, ou toutes autres personnes de son entourage, présentent des symptômes pouvant s'apparenter à la COVID-19, ci-dessus mentionnés.
- 5) Si mon ou mes enfants éprouvent des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je m'engage à ne pas le ou les envoyer au camp de jour durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.
- 6) Je déclare que mon ou mes enfants, ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada ni dans aucune province à l'extérieur du Québec dans les 14 derniers jours. Si mon ou mes enfants ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal voyagent à l'extérieur de la province de Québec après avoir signé la présente déclaration, je m'engage à ne pas le ou les envoyer au camp de jour durant au moins 14 jours après la date de retour de voyage.

J'ai pris connaissance du document (voir lien) et je m'engage à m'y conformer. J'ai discuté du document avec mon enfant, je lui ai expliqué en quoi consistent les mesures et je l'ai informé de l'importance de les respecter.